

## CONSEIL DE QUARTIER PASTEUR / GARE Compte-rendu du 11 octobre 2024

Constitution des 20 membres du conseil de quartier Pasteur / Gare.

Présents (17) : M. CALVIAC Gilles, Mme CHANTE Pascale, Mme COSSU Catherine, Mme DEZWARTE Carole, Mme ID BELLA Soulaif, M. JALABERT Marc, M. MASSON Jérôme, Mme PELLERIN Laurence, M. POUPENAY Gérard, Mme POUMELLECK Annick, Mme JACOB Annie, M. RIBEIRO Jean-Philippe, M. BOUCHOUICHA Abdel Halim, Mme LEBELLE Soisick, M. ROUCHE William, Mme PINEAU-O'DONUVAN Léone, M. AREZKI Aider.

Absents excuse (2) : Madame ARPIN Isabelle, Monsieur TAMBOU-RAYALOU Alain,

Absents (1) : M. SYMANSKI Antoni,

Coordinateur habitant : Monsieur CALVIAC Gilles,

Suppléante : Madame DEZWARTE Carole

Nouveau membres (3) : Mme PINEAU-O'DONUVAN Léone, Monsieur TAMBOU-RAYALOU Alain, Monsieur SYMANSKI Antoine.

Élus : M. JAMET Bernard, Mme QUEYRA Sylvie

Coordinateurs mairie : M. HARDY, Mme ZERBIB, M. Nicolas.

---

### POINTS ABORDES CE JOUR

#### Urbanisme

Les projets en cours

- L'îlot Bellevue, entrée ville coté Argenteuil, démolition en 2025. Projet économique après 2026.
  - Le pôle gare et son souterrain, en 2025. Des places de stationnement minutes sont prévues ainsi qu'un parking vélos sécurisé.
  - Le bd Maurice Berteaux, les travaux après 2026 dont 85% du coût par le département. Pour les 15% de reste à charge de la ville sur Berteaux c'est une estimation très large qui sera défini par convention. À savoir 16000 véhicules jour utilisent ce boulevard, 70 personnes à vélo et trottinettes en 8h et 9h d'où l'importance d'une piste cyclable en liaison entre Franconville et St Gratien. De plus 165 places de stationnements actuellement (allant de la gare au rond-point du Bip) demande de ne pas réduire le stationnement de plus de 14%.
- Garder l'alignement des arbres et végétalisation des places de stationnements.  
Étude de sens unique réalisé autour de l'école Pasteur pour fluidifier les embouteillages.  
Réduction de la voie pour minimiser la vitesse. Réunion publique à venir.
- L'esplanade de la gare (Grand Paris) : Toujours en cours, 2 terrains sur 3 sont à acheter dont 1 au département. 3 cabinets travaillent sur ce projet (commerces, environ 40 appartements privés)
  - Le pôle santé sera à la place de la cuisine centrale (face à Energie forme) le bâtiment sera détruit en 2025 et le nouveau pour 2026/2027.
  - Cœur de ville, en 2028, la ville deviendrait propriétaire des commerces.

## Divers

- Présence de rats quartier Pasteur

*La semaine du 30/09 au 6/10/2024 une campagne de dératisation réalisée par CAVP sur les réseaux d'assainissement de la ville.*

*Pour lutter contre les rats de surface la ville va programmer la dératisation des espaces publics même période. De plus les bailleurs sociaux et les copropriétés afin qu'ils prévoient ont été contactés afin qu'ils prévoient une intervention en même temps, les propriétaires de maisons sont invités à agir dans ce même créneau pour une action optimale.*

- Inquiétude sur la gestion de la crèche People & Baby

*Nous souhaitons vous rassurer quant au bon fonctionnement de la crèche Perlette du groupe People and baby, où la municipalité bénéficie de 28 places.*

*Nous veillons à ce que les places municipales soient bien gérées, et que le suivi des enfants soit conforme aux standards de qualité attendus. À ce jour, les retours des familles sont globalement positifs, même si en période d'adaptation des réajustements sont nécessaires.*

*Si des ajustements sont nécessaires, nous intervenons rapidement en collaboration avec le gestionnaire privé.*

- SNCF : où en sont les discussions sur les difficultés évoquées il y a presque 1 an (ouverture de guichet rarissime, horaires aléatoires et informations insuffisantes, suppression de l'automate de billets à l'intérieur de la gare.

*Nicolas Flament a un RV avec la SNCF*

*Pour info le guichet est ouvert les lundi, mardi et vendredi de 7h à 10h.*

## Police municipale

- Cas de prostitution constaté face aux écoles quartier Pasteur

*La police nationale est intervenue le 11 septembre dernier et suit ce dossier.*

## Urbanisme :

- PLU modification n°4 : Contenu exact et planning prévu pour la concertation et l'enquête publique ? Quels liens avec les autres sujets d'urbanisme en cours : lieux réservés, sursis à statuer des permis de construire.

*Concernant les objets de la modification, en tout premier lieu était visée une modification réglementaire lié au projet IMG (bâtiments tertiaires proches de la gare). Cependant, compte-tenu d'éléments retardant la procédure, les modifications sur ce dossier devraient être minimales voire reportées sur une future modification du PLU. La modification actuelle du PLU devrait donc essentiellement être un toilettage de certaines règles de construction.*

*Tant que le dossier n'est pas réalisé et validé par les élus (fin d'année), nous ne pouvons pas être précis sur ce qui sera modifié. Y compris sur l'implantation ou non d'emplacements réservés. Pour rappel le dossier sera de toute façon soumis à enquête publique possiblement vers mars-avril 2025.*

*Concernant la concertation, ses modalités sont en cours de discussion avec Monsieur le Maire pour un calendrier qui sera défini sur la fin d'année 2024.*

- Parking face au Drive Leclerc : avancement ?
- Installation du carrossier face au Drive Leclerc : avancement ?

*Toujours en cours*

## Services techniques

- Panneau de signalisation du ou des parkings de la ville (Gare, Cyrano, ...)

*Les panneaux de signalisation directionnelle des parkings existent pour tous les équipements. Ces panneaux ont des tailles réglementaires et ils sont conformes aux normes en vigueur. De notre côté, nous sommes attentifs aux panneaux et nous ne voyons pas, globalement, le manque de signalisation. Attention, ces équipements, sont très encombrants (massifs de fondations / tailles des mentions) et font l'objet de règles de tenue au vent strictes et ont un coût non négligeable.*

*Revoir signalisation du parking Gare !*

- Uniformisation de la vitesse dans le quartier "remarquable" (av André Le Goas, portion montante de la rue du Docteur Emile Roux)

*Des travaux de requalification de la rue Le Goas, sont prévus pour partie cette année et pour une autre partie après les vacances de Noël, à l'étude pour mettre le stationnement en quinconce et ainsi ralentir la vitesse. Aucune uniformisation de la vitesse sur ces rues n'est prévue ! L'uniformisation ne doit pas être systématique et dépend de la situation.*

- Marquage au sol de la vitesse dans la rue Georges Clémenceau, entrée côté école Henri Dunant (panneau masqué par le bâtiment)

*Les marquages au sol des vitesses n'ont rien d'obligatoire et de réglementaire. Seuls les panneaux sont les dispositifs qui marquent la réglementation. Mise en garde sur la mise en œuvre de marquage au sol facultatif et non visible à très court terme (effacement rapide ou non visible par temps de pluie). Ces marquages contraignent fortement le budget de fonctionnement par les demandes de remise en peinture et font au final plus d'insatisfaits que de satisfaits.*

- Les feux à récompense du bd JFK ne fonctionnent plus depuis plusieurs mois : que se passe-t-il ?  
*C'est le CD95 qui gère l'entretien et l'exploitation de ce dispositif. Ils ont été prévenus. Dès que nous connaissons une date d'intervention, nous vous tiendrons informé.*

- Une nouvelle Sannoisienne soulève le manque de stationnement pour les motos ?  
*Dans le cadre du pôle gare, sur cet aménagement des places motos sont prévues.*

Rectification concernant les points lumineux à Sannois : il n'y a pas 5000 points, mais 3150 points.

### Sécurité

- Pouvez-vous communiquer les chiffres sur le nombre d'infractions relevées dans le quartier, notamment sur les excès de vitesse ?

*Verbalisations pour excès de vitesse par la police municipale (nous n'avons pas les chiffres de la PN) : 2021 : 11 - 2022 : 15 - 2023 : 69. Plus de fréquence sur les contrôles routiers en 2023 !*

*Rappel la vidéo verbalisation est uniquement pour le stationnement.*

- Stationnement en double file et à l'entrée du bd Charles de Gaulle (devant le bar tabac). *Pour septembre il y a eu 42 verbalisations pour les doubles file sur le boulevard Charles de Gaulle et la gare. Appeler la police municipale. Nous avons vérifié la caméra prend sur 67 mètres pratiquement à la hauteur de l'avenue André le Goas.*

- Non-respect des STOP : *incivilité code de la route, la police circule dans toute la ville et ne peut être à chaque stop ! Idem pour la sortie du parking au 123 bd Maurice Berteaux.*

- Revêtement des joints de dilatation glissant sur le rond-point du BIP : *Déjà répondu, c'est aux normes !*

### Voirie propreté

- Manque des poubelles dans l'avenue André Le Goas, rue Hoche, rue du docteur Emile Roux, rue des carrières : *Demande enregistrée.*

*Pause d'une poubelle urbaine installée au croisement de la rue Rosée et de la rue du Dr Roux. Pour ce qui est de l'avenue André Le Goas, ainsi que des rues Hoche et des Carrières, l'installation interviendra après l'achèvement des travaux.*

- Problème propreté quartier Pasteur :

*La ville utilise les services de l'ESAT depuis peu pour les quartiers éloignés du centre, les agents de la ville peuvent se concentrer sur toutes les rues du centre-ville et de l'Eglise.*

Le nettoyage du parking situé au-dessus de l'EMB a été effectué le 16 octobre dernier.

## Commerces

- 2 semaines ou plus sans aucune boulangerie ouverte dans le quartier cet été. Que peut-t-on faire ?  
*Pour les boulangeries, nous n'avons pas la main sur leurs fermetures estivales. De plus, ils ferment généralement à la période où leur activité est la plus faible ce qui s'entend d'un point de vue économique.*

- De nombreux commerces sont fermés face à l'école Pasteur. Quel avenir pour ces emplacements ?  
*A la place du boucher un commerce « charcuterie » est à l'étude. Ensuite avec les nouveaux bâtiments un commerce « Franprix » devrait voir le jour.*

- 3 places de stationnement octroyées à l'établissement "Nach'Ca" (durée, contrepartie) + 3 places supprimées :

*La terrasse de Nach'Ca a été accordée en juillet et jusqu'à la fin de l'année 2024 car nos tarifs d'occupation du domaine public s'appliquent à l'année et ne peuvent pas être réduits au prorata du temps utilisé. Elles payent donc une redevance pour l'exploitation de leur terrasse et libèreront les places de stationnement une fois que la météo ne leur permettra plus de l'utiliser.*

- Avenir de la boulangerie "La Sannoise" : Réouverture début novembre

- Fermeture administratives de nombreux commerces dans le Val-d'Oise. Existe-t-il l'information inverse, établissement contrôlé conforme ?

*Les fermetures administratives découlent de contrôles qui interviennent dans de très nombreux établissements. Rien qu'à Sannois, plus d'une vingtaine de commerces ont été contrôlés en 2024. Néanmoins la préfecture communique uniquement sur les commerces fermés et les raisons de ces fermetures, donc lorsqu'un commerce respecte l'ensemble des règles d'hygiène et du code du travail, il n'en est pas fait état. Heureusement, les commerces fermés par la préfecture restent une minorité en comparaison de l'ensemble des établissements contrôlés.*

## Projets transversaux entre les quartiers :

Mise en place de projets participatifs pour renforcer l'engagement et mettre en avant le travail collectif.

Organiser des rencontres avec les autres membres des quartiers pour discuter des projets en cours.  
(Ex. Lors de la galette des rois faire intervenir chaque quartier pour présenter son bilan)

Utiliser les réseaux sociaux et des affiches pour partager les réussites locales.

Collaborer avec les médias (ex. le journal de François) pour parler des projets positifs dans le quartier ainsi que des festivités.

## Festivités de Noël :

Le samedi 21 décembre 2024 à 18h, inauguration du marché de Noël, patinoire et spectacle pyrotechnique. Parvis de la mairie. (Marché de Noël du samedi 21 au lundi 23 décembre 2024)

## Invitation :

- Le samedi 11 janvier 2025, galette des rois et présentation des bilans par quartier à 15h en mairie.

## DATES DES PROCHAINS CONSEILS DE QUARTIER

**Vendredi 31 janvier 2025 à 19h**

**Mercredi 18 juin 2025 à 19h**

**Vendredi 10 octobre 2025 à 19h**

A 19h - Hôtel de ville - 5<sup>ème</sup> étage salle 502

## Rappel :

**Les questions sont à envoyer 15 jours avant la réunion de quartier, auprès du coordinateur, Gilles Calviac, sur le mail : [cq.pasteurgare.sannois@gmail.com](mailto:cq.pasteurgare.sannois@gmail.com), qui fera suivre au service vie des quartiers à [viedesquartiers@sannois.fr](mailto:viedesquartiers@sannois.fr). Merci de confirmer votre présence.**

